

homme cher à la démocratie : Edgard Quinet. Mais, quel que soit le journal, nos principes nous défendent d'applaudir. Demain, nous pouvons être frappés à notre tour; ce serait alors à nos adversaires à battre des mains : vous voyez quelles tristes conséquences découlent de cette fâcheuse doctrine.

Donc, le gérant du *Progrès* et son rédacteur venaient répondre mardi dernier, devant la Cour d'Assises de Saintes, du délit d'offenses envers le président de la République.

Depuis le procès du martyr de Semussac, jamais Saintes n'avait vu une telle invasion de bonapartistes.

Ils arrivaient par bandes, dès le matin, et de toutes les rues de la ville s'échappaient des gens de l'Appel au peuple, des Joliboisiens, — laissez passer ce mauvais néologisme, — les uns souriants et radieux, les autres tristes et préoccupés du sort réservé à leur fidèle organe.

Tous les maires bonapartistes de l'arrondissement, tous, je l'assure, étaient présents. C'est que le maître allait se trouver là, essayant de faire du mal à la République, et n'écorchant que ses clients.

La salle d'audience fut bientôt pleine ; et à onze heures, le plus petit bonapartiste n'aurait pu pénétrer dans l'enceinte de la Justice.

A part cette trop grande abondance de bonaparteux, l'auditoire était.... comment dirai-je!.... bien composé....

La presse était représentée par le *Journal des Charentes*. — M. Ossian Pic était caché dans la foule, loin des éloges que devait lui décerner le célèbre avocat ; — le *Courrier de Jonzac*, la *Volonté nationale*, l'*Union républicaine*, la *Gazette des Tribunans*.

Le compte-rendu des débats nous étant interdit, la loi nous épargne dans l'espèce

22

une rude besogne. Je n'entends pas parler de ce réquisitoire calme, fin, traversé par je ne sais quel souffle de puissante et dédaigneuse ironie qui donnait à l'honorable procureur de la République une supériorité incontestable sur son adversaire, mais, comment aurions-nous pu résumer l'éloquente défense de M^e Jolibois et nous rappeler toutes les éloquentes digressions de l'éloquent défenseur. Ah ! je l'ai encore présent à la mémoire ce réquisitoire bonapartiste, je revois cette face contractée, haineuse, respirant une espèce de méchanteté sauvage, — je n'exagère rien, — qu'un impuissant dépit rendait effrayante de laideur. Il fallait donner un coup de pied aux républicains. Le dernier discours de Gambetta se trouvait là tout tremblant pour essuyer la bile de M^e Jolibois, c'est sur ce petit bouquin de 15 centimes qu'il donna un libre cours à ses colères. Il voulait être beau, il voulait être grand, il voulait être éloquent, il a été ridicule !... ridicule et maladroit ; mais Gambetta ne suffisait pas, il a fallu manger du Floquet et blâmer le choix présidentiel du conseil municipal de Paris ; et le suffrage universel, citoyen, qu'en faites-vous donc ? Vous aviez cependant assez parlé du respect que vous professiez pour les décisions du scrutin...

Circonstance atténuante : Je jure sur la tête du petit prince que M^e Jolibois n'a parlé qu'une seule fois de l'Empereur!...

Bref, le défenseur a tant mangé de Gambetta, tant mangé de Floquet, tant mangé de la République que son client, Delcer, a été condamné à 500 fr., d'amende et aux frais.

L'imprimeur a été acquitté.

Le soir un air plus pur s'abattait sur notre ville, l'approche de la nuit avait dissipé l'invasion bonapartiste, les amis de M^e Jolibois s'écoulaient l'oreille basse, dans les campagnes pendant que le maître, en proie à son insuccès, racontait au quai des Récollets, son désespoir et ses douleurs...

Arthur LANLAIR.

115 mai 1881